COMITÉ

POUR LA PRÉSERVATION ET LA PROPAGATION DU CELTIQUE ARMORICAIN

RAPPORT ANNUEL

POUR 1896-1897

PAR

M. LE CHANOINE DU BOIS DE LA VILLERABEL

Docteur en théologie
Docteur en droit canonique
Secrétaire général de l'Evêché de Saint-Brieuc

Au Congrès provincial de Saint-Brieuc en 1896, l'Association Bretonne a, sur notre demande, constitué un comité pour la conservation et la propagation du celtique armoricain, en laissant aux promoteurs de cette innovation le soin de lui donner sa forme définitive et de diriger son action. Une année entière s'est écoulée depuis ces imposantes assises, où la Bretagne a prouvé sa vitalité et son esprit décentralisateur. Le *Comité*, fidèle à la mission qui lui a été confiée, vient aujourd'hui avec confiance vous donner communication de ses travaux.

Quelques jours après le Congrès Provincial, il se réunissait à Saint-Brieuc, pour dresser une liste d'ouvrages bretons, susceptibles d'être choisis comme livres de prix par les instituteurs ou institutrices amis de notre œuvre. Malheureusement nous arrivions un peu tard. Les livres de prix achetés en grand

nombre par les congrégations religieuses qui dirigent nos écoles libres remplissaient déjà les procures des maisons principales. Notre liste reçut pourtant un favorable accueil de ceux à qui nous ne la destinions pas ; ils y trouvèrent le catalogue d'une petite bibliothèque bretonne et envoyèrent à notre dévoué secrétaire, M. François Vallée, de nombreuses communications. Depuis lors, par correspondances, par articles de journaux, par conversation, notre *Comité* n'a cessé de promouvoir l'œuvre qui lui avait été confiée par l'Association Bretonne. Ce rapport est le résumé de nos travaux et de nos enquêtes.

I. — Irlande.

Le discours que nous avions prononcé au Congrès de Saint-Brieuc sur les efforts tentés par les Celtes d'Outre-Manche pour la conservation de leur langue nationale, nous a valu le gracieux envoi du rapport annuel pour 1896, rédigé par la ligue gaëlique. Ces communications méritent à juste titre notre attention, parcequ'elles nous révèlent les moyens employés par les Irlandais pour mener leur campagne. Ces exemples nous servent de leçons. Nous y trouvons en particulier la preuve de la part considérable prise par les écoles catholiques dans la lutte pour la langue irlandaise. C'est un puissant stimulant pour les bretons, et un précieux encouragement pour les celtisants qui tournent de ce côté leurs efforts. Ce qui réussit dans des régions dont l'origine ethnique est semblable à la nôtre, aura manifestement le même succès dans notre Bretagne.

II. — Pays de Galles.

La *Semaine Religieuse* de Quimper, et à sa suite la *Semaine Religieuse* de Saint-Brieuc ont publié une série d'articles sur la société Bretonne-galloise de Saint-Théleau, patronnée dans notre pays par les Pères bénédictins de Kerbeneat. Ses écoles du dimanche pourraient nous servir de modèles. Une connaissance plus approfondie du breton acquise dans les collèges et les petits séminaires, permettrait à quelques prêtres d'apprendre facilement la langue du pays de Galles. La Bretagne formerait ainsi des missionnaires capables d'évangéliser ce pays protestant. L'initiative prise par Mgr Fallières, dès le début de son épiscopat, de fonder une chaire de breton au grand séminaire de Saint-Brieuc, nous donne de grandes espérances. Le professeur, M. le chanoine Le Pennec, docteur en théologie, membre de notre Comité, a formé d'excellents élèves dont l'influence se fait déjà sentir dans la partie celtisante du diocèse qui comprend l'ancien Goëllo, la plus grande portion de l'évêché de Tréguier et quelques cantons de l'évêché de Cornouailles.

M. François Vallée, notre secrétaire, a reçu, à la suite de la publication de ces articles, une lettre très flatteuse des Pères de Kerbeneat et d'un membre distingué du clergé français, ayant résidé dans le pays de Galles, pour le prier d'insister sur la nécessité de faire connaître les besoins de ce pays au point de vue religieux et les services que les prêtres bretons pourraient lui rendre.

M. Mathews, secrétaire de la Société de Saint-Théleau, s'est même offert à s'unir à nous pour exposer aux évêques de Bretagne l'importance qu'auraient à ce point de vue supérieur, les études celtiques ; mais nous avons cru qu'en raison de la bienveillance de Mgr Bécel, que notre Association a l'honneur

de compter parmi ses membres et qui, à diverses reprises, a témoigné combien nos idées répondaient à ses vues, ces démarches ne s'imposaient pas. Nosseigneurs les évêques de Quimper et de Saint-Brieuc sont trop bretons de cœur, sinon de naissance, pour ne pas seconder les efforts de notre Association bretonne sur ce point (1).

Finistère.

Plusieurs écoles ont accueilli avec faveur les idées que le Comité constitué au sein de l'*Association Bretonne*, propage depuis un an et lançait déjà, avant même d'être officiellement constitué.

1° *Ecole de Plougastel.*

Cette école, dirigée par les Dames de Saint-Thomas, a pour supérieure une religieuse qui, dans une série de lettres qu'elle nous a fait l'honneur de nous adresser, nous a montré qu'elle comprenait la nécessité de faire une large place au breton, dans l'éducation d'enfants de familles bretonnes, destinées à vivre dans un milieu bretonnant. Non seulement les petites filles apprennent en classe à lire le breton, mais encore elle font au réfectoire, pendant le repas, la lecture ordinaire en breton. Quand elles rentrent ensuite dans leurs familles, elles contribuent à y maintenir les pratiques chrétiennes de la prière en commun et de la lecture pieuse, et elles peuvent faire profiter leurs parents de leur petite science.

(1) Depuis le Congrès de Rennes, l'Association bretonne a eu la douleur de perdre Mgr Bécel, qui, depuis de longues années, l'honorait de sa protection. Quelques semaines avant sa mort, Mgr Bécel avait pris une série de dispositions que nous exposerons à la fin de ce rapport.

Il ressort des lettres de Madame la Supérieure de Plougastel, que cette étude du breton ne finit pas avec les classes élémentaires et, sans nuire à la préparation du brevet, elle se continue dans les autres classes. Nous ne savons pas de quelle manière elle se donne, mais les jeunes filles qui sortent de cette école continuent à aimer leur langue et leur pays. Aussi, l'instruction qu'elles auront acquise ne contribuera-t-elle pas à les détacher de leur milieu, à en faire des déclassées, comme cela arrive malheureusement trop souvent là où le breton est impitoyablement proscrit.

Notre secrétaire, M. François Vallée, a commencé la publication d'une série de brochures à prix très minimes, destinées à la propagande. L'école de Plougastel en a pris une certaine quantité pour distribuer aux élèves comme livres de lecture.

2° *Ecoles des Frères de Landivisiau.*

Cette école est dirigée par les Frères de la Doctrine Chrétienne, fondés par le Bienheureux de la Salle. Un frère de cette Congrégation, le Frère Savinien, a conquis en Provence une juste célébrité par l'introduction de l'enseignement de la langue provençale dans son école, et donné à la Bretagne un exemple et une admirable leçon. Le Frère Directeur de Landivisiau nous a communiqué, par l'intermédiaire de M. l'abbé Jules Delangle, aumônier de l'Ecole des Frères à Saint-Brieuc, quelques spécimens de travaux d'élèves ; ce sont des exercices de traduction d'après la méthode du Frère Savinien ; ils sont heureusement choisis et bien gradués. Cette initiative fait le plus grand honneur au Frère Directeur de Landivisiau, mais elle n'a pas été la seule.

Nous nous permettrons d'insister sur la seconde, qui mérite tout particulièrement notre attention, parce qu'elle nous donnera l'occasion d'attirer l'attention des instituteurs et institutrices sur un progrès tout indiqué à réaliser dans les fêtes scolaires. Le public des représentations qui se donnent en

pays bretonnant, comprend beaucoup plus facilement la langue bretonne que la langue française. Or, la plupart des pièces et des chants adoptés pour les distributions de prix ou autres circonstances solennelles sont toujours français. Le Frère Directeur de Landivisiau a eu, nous dit-on, l'excellente idée de faire jouer de temps en temps à ses petits élèves, certaines pièces bretonnes de sa composition qui sont très goûtées des parents.

3° *Ecole de Châteaulin.*

L'école de Châteaulin est dirigée par les Frères de l'Instruction chrétienne fondés par M. de la Mennais. Notre collègue et ami M. Yves Raison du Cleuziou, le vaillant organisateur du syndicat de Châteaulin, l'apôtre de la cause agricole et provinciale dans sa région, a vivement encouragé le Cher Frère Directeur de l'école à entrer dans le mouvement qui se dessine si nettement à l'heure actuelle dans le Finistère. Sa pensée a été parfaitement comprise. M. François Vallée avait envoyé un questionnaire sur la technologie agricole, les réponses qu'il a reçues lui ont fourni des renseignements très précieux pour l'important travail qu'il prépare sur ce sujet. L'école de Châteaulin nous a promis des travaux d'élèves en breton, dans le genre de ceux qui furent exposés l'an dernier dans la salle du Gymnase Municipal à Saint-Brieuc, lors du Congrès provincial, par l'excellente école de Brélès.

4° *Ecoles diverses des Frères de la Mennais dans le Finistère.*

Ici nous devons mentionner l'heureuse intervention du Cher Frère Lucien, assistant du Supérieur Général de Ploërmel.

Ce religieux distingué a beaucoup étudié la langue bretonne et s'est trouvé par conséquent à même de donner une heureuse impulsion à l'œuvre que nous poursuivons. Son intervention sage et prudente basée sur une longue expérience pédagogique nous promet pour l'avenir des progrès consolants. Quelques-uns de nos collègues, dans leur ardeur généreuse, rêvent de voir l'enseignement du breton s'organiser tout d'une pièce. Le progrès marche toujours lentement et l'histoire nous rappelle que l'avenir est aux hommes tenaces dans leurs idées, indifférents aux critiques et aux objections, persévérants dans leurs efforts. Ce n'est point au hasard que le Cher Frère Lucien s'est engagé dans cette voie et, puissamment secondé par le Cher Frère Bernard, visiteur de la province de saint Yves, un celtisant, il nous promet un développement lent, mais progressif, de l'enseignement du breton dans les écoles primaires (1), particulièrement en ce qui concerne la lecture.

Il y a quelques jours nous recevions de lui une commande très importante de petites brochures publiées par M. François Vallée. En nous annonçant que leur introduction dans les écoles était décidée, il demandait mille exemplaires de la *Vie de saint Antoine de Padoue* pour les écoles et les noviciats de l'Institut de Ploërmel.

Etat général de la langue bretonne dans le Finistère

Il est toujours dangereux de porter des jugements d'un caractère trop général ; car ils passent de l'optimisme le plus

(1) Au moment où nous imprimons ces lignes, le Cher Frère Lucien, assistant du Supérieur Général, est descendu dans la tombe, emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu et apprécié. L'Association Bretonne lui doit une particulière reconnaissance pour le dévouement avec lequel il a secondé sa campagne en faveur de l'enseignement agricole. Le Comité pour la préservation du celtique-armoricain a perdu en lui un auxiliaire précieux.

aveugle au pessimisme le plus désolant suivant le tempérament de chacun.

Cependant nous avons cru bon de jeter un coup d'œil d'ensemble sur la situation de la langue bretonne et nous nous sommes adressés à M. le colonel Bourgeois, membre très zélé et très actif de notre Comité.

Il considère la situation de la langue bretonne dans le Finistère comme très mauvaise. Il y a actuellement chez les parents bretonnants, une tendance très générale à détacher les enfants de la langue bretonne. « Dans une génération, nous écrit M. le colonel Bourgeois, la langue aura disparu ou se sera transformée en un jargon à moitié français. »

La responsabilité de cet état de choses incombe aux familles de la classe dirigeante, qui donnent sous ce rapport le plus déplorable exemple.

Le seul remède, au dire de notre judicieux correspondant, consisterait à enseigner le breton dans les collèges et petits séminaires (1).

Le Comité de préservation se range à l'unanimité à l'opinion émise par le colonel Bourgeois, et enregistrera tout à l'heure de consolants résultats, dans les collèges de Saint-Charles à Saint-Brieuc et de Notre-Dame à Guingamp.

Il est temps en effet d'entrer maintenant dans les Côtes-du-Nord, où le Comité a exercé plus efficacement son action, parce que la plupart de ses membres y habitent.

(1) Il existe depuis quelque temps, au Grand Séminaire de Quimper, une petite association formée entre les élèves dans le but d'étudier la langue bretonne. Nous espérons que, grâce au dévouement bien connu de M. le Supérieur, le nombre de ces élèves, qui était seulement de 12 au début, aura sensiblement augmenté et que le zèle et l'exemple de ces jeunes gens contribuera à stimuler l'émulation des clercs qui, se destinant à prêcher l'Evangile à nos populations bretonnes, doivent non seulement connaître la langue, mais l'approfondir, afin d'en posséder toutes les ressources.

Côtes-du-Nord.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

L'enseignement primaire libre commence à répondre aux appels répétés de l'Association bretonne.

Monseigneur l'évêque de Saint-Brieuc, après avoir fondé une œuvre pour la création et l'entretien d'écoles libres dans son diocèse, a pensé qu'il importait d'établir des liens entre tous ces établissements et de contrôler, au point de vue religieux principalement, à raison même de sa charge épiscopale, l'enseignement donné dans ces établissements. Ce contrôle est une précieuse garantie pour les parents. Aussi Sa Grandeur a choisi dans son clergé un prêtre expérimenté, qu'une longue carrière dans l'enseignement a préparé à cette mission, pour inspecter les écoles de son diocèse. M. le chanoine Allo remplit avec zèle ces fonctions depuis plusieurs années. C'est à lui naturellement que le Comité s'est adressé pour introduire l'enseignement du breton dans les écoles primaires.

M. le chanoine Allo s'est montré très favorable à nos idées et s'est offert immédiatement à nous seconder, mais en nous demandant de procéder avec prudence. Aussi bien du côté des maîtres que de celui des parents, les innovations pédagogiques réclament beaucoup de circonspection et de temps. M. l'Inspecteur épiscopal a cependant approuvé, dès la première heure, l'introduction de livres de lecture dans les écoles. Il nous a déclaré en outre que l'enseignement religieux se donnant à l'église en breton, il devait se donner également en breton à l'école primaire. Aussi, en encourageant l'enseignement breton sur ce point, l'Association bretonne qui se place au point de vue de la langue, secondera admirablement le ministère du clergé et répondra parfaitement à ses vœux.

L'usage des prières en langue bretonne, récitées en commun dans la famille, exige que l'enfant les apprenne dans le dialecte de ses parents, afin que ces précieuses coutumes des ancêtres se conservent longtemps parmi nous.

L'enseignement agricole pourra un jour être utilement donné en breton, quand l'Association bretonne aura suscité la publication de manuels pratiques.

« Il serait dangereux pour nos écoles de demander plus, pour le moment, » a conclu M. le chanoine Allo.

Nous croyons avoir reproduit aussi fidèlement que possible sa pensée, et nous nous félicitons de voir que nos vœux reçoivent un commencement d'exécution dans le vaste champ qu'il nous a tracé.

L'année prochaine, à l'occasion du Concours-Congrès de Vannes, nous étudierons les moyens d'assurer une sanction pratique et des encouragements aux premiers efforts tentés par les instituteurs et institutrices, dans le département des Côtes-du-Nord.

1° *Livres à introduire dans les écoles.*

Aujourd'hui, dans toutes nos écoles du pays bretonnant, on enseigne à lire à l'aide de tableaux et de méthodes en français. Les enfants perdent un temps considérable à épeler des mots qu'ils ne comprennent pas. De plus, les exercices de lecture sont mal choisis ; il n'y est pas suffisamment tenu compte des petites connaissances que l'enfant a pu acquérir dans la famille. Il serait à la fois plus rationnel, plus humain et plus profitable, d'apprendre à lire aux jeunes bretons dans leur langue maternelle, puisque le premier enseignement qu'ils reçoivent dans les écoles primaires libres, est celui des prières et du catéchisme qui se récitent en breton. Quant aux exercices de lectures, il serait facile de les faire mieux appropriés.

Mgr David, évêque de Saint-Brieuc, frappé des inconvénients des méthodes courantes, avait fait publier par la Société

bretonne *Breuriez Breiz*, un petit abécédaire breton qui existe encore à la librairie Prud'homme, et qu'il serait très facile de rééditer avec les améliorations nécessaires.

La méthode proposée est infiniment supérieure à l'ancienne, et a obtenu l'approbation de toutes les personnes compétentes et des membres du clergé bretonnant auxquels nous l'avons soumis.

Il suffit pour le prouver de citer un exemple frappant : Un instituteur laïque retraité, après avoir recouvré sa liberté d'action, résolut d'essayer cette méthode rationnelle d'enseignement de la lecture, que nous préconisons. Il fut tout surpris d'obtenir très facilement en deux mois un résultat auquel il ne parvenait autrefois qu'après huit mois d'efforts pénibles.

Un de nos correspondants, apôtre convaincu de cette méthode, nous a remis une somme de 100 francs qui devra être utilisée pour la publication d'un manuel de lecture ; il s'offre à collaborer à une réédition de l'abécédaire de Mgr David (1).

2° *Livres scolaires étudiés par le Comité.*

Notre infatigable secrétaire a recherché et étudié plusieurs ouvrages écrits à diverses époques pour les écoles bretonnes. C'est ainsi qu'il a publié une série d'articles intéressants dans la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc et la *Croix des Côtes-du-Nord* sur :

1° *Le Rudiment du Finistère,* de Le Jeune ;
2° *Le Manuel breton-français,* de l'abbé Perrot ;
3° *Le Manuel breton-français* de M. Toullec, instituteur au

(1) Depuis le Congrès de Rennes, notre Comité a reconnu de plus en plus la nécessité de l'abécédaire breton. Il répond si bien aux besoins de nos populations bretonnes, que les écoles protestantes ont un ouvrage similaire depuis dix ans.

M Ernault, l'éminent professeur de celtique à l'université de Poitiers, a bien voulu se charger de la réédition de l'abécédaire, qui est en ce moment soumis à l'examen des Frères de Ploërmel.

Huelgoat. En outre des mots usuels des deux langues, il contient des notions d'agriculture fort bien présentées ;

4° Les ouvrages du Frère Polycarpe et du Chanoine Alexandre. Ce sont de petits manuels d'instruction morale et religieuse, sous forme de poésies, destinées à être chantées ;

5° *L'Histor Breiz*. Histoire de Bretagne en breton et en français, par la sœur Anne de Jésus. Ce livre peut rendre de très grands services pour l'enseignement simultané de la lecture et de l'histoire de Bretagne.

Le Cher Frère Abel (1), Assistant du Supérieur Général des Frères de la Mennais, nous ayant dit que le Frère Polycarpe avait laissé dans l'Institut d'excellents souvenirs et que l'on verrait avec plaisir rééditer son petit livre, nous en avons préparé une édition refondue et augmentée.

Avant de la publier, nous avons tenu à avoir l'avis du Cher Frère Lucien, très compétent en cette matière.

Nous serions très heureux de voir introduire ce petit manuel dans les écoles, car nous partageons l'avis du Chanoine Alexandre en ce qui concerne le parti qu'il y aurait à tirer des ressources de la langue bretonne pour l'éducation des enfants (2).

3° *Livres nouveaux.*

L'Association bretonne, grâce à l'initiative de M. le vicomte de Lorgeril, président de la Section d'Agriculture, et du Cher Frère Abel, assistant du Supérieur général des Frères de

(1) Au moment où nous imprimons ces lignes, le Cher Frère Abel est devenu Supérieur Général de l'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne, en remplacement du regretté et Révérend Frère Cyprien, successeur immédiat de M. de la Mennais. Le Révérend Frère Abel continuera la tradition de son vénéré prédécesseur et secondera puissamment les efforts de l'Association bretonne.

(2) Cette nouvelle édition, menée à bonne fin, est actuellement très répandue dans nos écoles des Côtes-du-Nord, grâce aux soins et à la bienveillance de M. le chanoine Allo, inspecteur de l'enseignement libre.

Ploërmel, a popularisé dans toute la Bretagne, et même sur un grand nombre de points du territoire français, un *Manuel d'Agriculture* rédigé conformément au questionnaire dressé par sa Commission Provinciale d'enseignement. Le Comité a songé, dès qu'il a été constitué, à le faire traduire en breton.

L'entreprise présentait d'assez grandes difficultés. Le Comité s'en est rapidement aperçu. Il nous manque, en effet, un vocabulaire complet des termes multiples et variés par lesquels nos cultivateurs désignent dans leurs divers dialectes, et parfois dans leurs cantons, tout ce qui touche à leur métier.

M. l'abbé Hingant et M. le colonel Bourgeois ont bien voulu travailler chacun de leur côté.

M. l'abbé Hingant, celtisant bien connu, a mérité la reconnaissance de son pays par une remarquable grammaire bretonne. Le travail important qu'il nous a envoyé est moins une traduction proprement dite qu'un travail personnel et original. Dans un commentaire très large du texte, il nous révèle non seulement une connaissance approfondie de la langue, mais encore une étude complète des procédés de culture usités dans le département des Côtes-du-Nord.

M. le colonel Bourgeois a fait du *Manuel* des Frères de la Mennais une traduction très exacte qui suit le texte paragraphe par paragraphe. Pour les explications techniques, il s'est aidé de l'avis d'agriculteurs distingués du Finistère. Sa connaissance approfondie de la langue lui a permis de mettre en regard du texte breton les variantes dialectales, lorsque ces additions lui ont paru nécessaires.

M. François Vallée a envoyé de divers côtés des questionnaires, avec la figure détaillée des principaux instruments agricoles, charrettes, charrues, etc., afin d'obtenir les noms des diverses parties constitutives de chacun de ces objets. Ce procédé, très ingénieux, lui a donné d'excellents résultats et ce travail sera, à lui seul, un document important pour notre langue.

MM. le chanoine Ollivier, Supérieur du petit séminaire de Plouguernével, l'abbé Le Clerc, professeur de celtique à l'Ins-

titution N.-D. de Guingamp, et un grand nombre d'ecclésiastiques bretons, en répandant ces questionnaires, ont donné à notre Comité une précieuse collaboration.

Le Comité utilisera tous ces documents, soit pour des publications destinées à l'enseignement, soit pour des publications d'un ordre plus scientifique sur la langue bretonne.

4° *Communications de vieux documents ou de livres nouveaux.*

Les communications nombreuses dont nous avons à parler maintenant témoignent de l'activité qui règne de tous côtés et porte les bretons à rechercher ou à composer tout ce qui peut contribuer à la richesse et au progrès de notre langue.

M. l'abbé Allain, recteur de Louannec, nous avait déjà remis l'année dernière un travail considérable sur un manuscrit de la tragédie d'Adam qu'il avait découvert. Ce travail comprend le texte breton, une traduction et une étude historique et critique qui nous a paru très complète.

Cette année, M. Allain nous communique un nouveau travail sur une autre tragédie bretonne : *Buhez Santez Anna ha Santez Emeransiana*. Ce titre ne figure pas sous une forme aussi complète dans les catalogues de bibliothèques que nous avons consultés, ce qui porterait à croire que le manuscrit de M. Allain est plus complet que ceux déjà connus.

De concert avec M. l'abbé Bourdelès, recteur de Rospez, M. Alain a pu fixer la date d'une vieille gwerz de saint Dogmaël à l'aide d'une inscription relevée sur une croix contemporaine de la première rédaction de cette gwerz (1410).

La correspondance active de M. François Vallée nous enrichit ainsi continuellement de renseignements précieux. Ici nous n'avons qu'à reproduire textuellement ses notes, sans rien y ajouter. Il n'y a qu'une chose qu'il ait oubliée et que nous ne pouvons passer sous silence, c'est l'infatigable courage avec

lequel il poursuit sa campagne, soutenu au milieu des fatigues, des obstacles, des entraves de toute sorte que tout homme d'avant-garde rencontre, par la conviction qu'il contribue à la préservation de cette civilisation bretonne faite de la foi, des enthousiasmes et des vertus de longues générations de patriotes ardents et de chrétiens convaincus.

Tout à l'heure, nous recevions du pays de saint Yves d'intéressantes communications. Voici maintenant Guingamp, avec un ardent celtisant dont nous avons déjà prononcé le nom, M. l'abbé Leclerc, qui préludait à ses travaux pour le breton, en chantant pendant qu'il était encore sur les bancs de Saint-Charles, dans la société littéraire de l'Athénée, les beautés du *Barzaz Breiz*. Il a découvert dans la bibliothèque de M. l'abbé Langlamet, économe à l'Institution Notre-Dame, les pièces qui manquent à la collection Penguern, déposée à la Bibliothèque Nationale. Il a transmis à M. Loth, doyen de la Faculté des Lettres de Rennes, plusieurs pièces intéressantes, entre autres une variante de la chanson sur le combat de Saint-Cast.

M. le colonel Bourgeois, membre de notre Comité, vient de nous envoyer un recueil de proverbes bretons des plus intéressant, et qui pourra être utilisé par la suite.

M. Jaffrennou, élève du cours de breton du collège de Saint-Charles, nous a communiqué des fragments d'une gwerz sur la duchesse Anne et une version de la pièce du *Barzaz Breiz* « *Gwell eo gwin gwenn barr* » qu'il a recueillis en Cornouaille de la bouche de chanteurs populaires ; nous l'avons engagé à faire part de ses découvertes à M. Loth, plus à même que nous d'en contrôler la valeur et d'en discuter l'authenticité.

M. Emile Ernault, le savant professeur de la Faculté de Poitiers, a bien voulu faire hommage à notre secrétaire de son savant dictionnaire du breton moyen, dont nous avons annoncé la publication dans tous nos journaux régionaux. MM. les conservateurs des bibliothèques de Brest et de Saint-Brieuc nous ont donné l'assurance qu'ils feraient l'acquisition de l'ouvrage de M. Ernault. Nous espérons que cette publication

contribuera à propager le goût des études bretonnes et à attirer l'attention sur les textes en breton moyen, encore inédits, oubliés dans certaines bibliothèques privées.

M. l'abbé Buléon, professeur au petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray, nous a adressé 150 exemplaires de son récent travail sur la langue bretonne. Nous les avons distribués dans ce diocèse et nous comptons sur l'effet qu'ils ne manqueront pas de produire pour appuyer notre campagne.

M. François Vallée a retrouvé à l'île de Batz, dans la famille du regretté Milin, le manuscrit du *Dictionnaire breton* de Rouxel, ouvrage des plus précieux et qui a servi au Père Dom Le Pelletier à établir son *Dictionnaire breton-français* en 1752. — M. Ernault s'en est rendu acquéreur et se dispose à le publier.

5° *La presse bretonne*

Trois journaux du département publient des articles en breton : L'*Indépendance Bretonne*, l'*Electeur* et la *Croix des Côtes-du-Nord*.

M. Corfec, membre de notre Comité, imprime assez régulièrement dans l'*Indépendance Bretonne* et dans l'*Electeur*, des poésies bretonnes qu'il sait choisir avec beaucoup de goût ; aussi ont-elles un grand succès. Une gwerz qu'il a publiée sur le crime de Squiffiec est même devenue populaire. Il a également fait paraître d'intéressants articles agricoles en breton.

La *Croix des Côtes-du-Nord*, publie régulièrement chaque semaine deux ou trois colonnes de texte en breton. La direction a fait une enquête par questionnaires, sur la meilleure forme à donner aux articles bretons et sur les genres qui plaisent le mieux. Voici les résultats de cette enquête, confirmés d'ailleurs par une expérience de plus d'une année :

1° Les bretonnants ont une véritable passion pour la poésie chantée. « Dans la Cornouaille, écrit un correspondant, on se passerait plutôt de manger que de chanter ou d'entendre

chanter en breton. » Ce goût est très vif dans toute la partie bretonnante du département ; il se maintient même dans le pays de « débretonisation » comme Plouha.

2° Les tragédies bretonnes sont toujours restées très populaires, malgré la guerre acharnée qui leur a été faite. Un des grands griefs des correspondants bretonnants contre les écoles, ce sont les pièces françaises qu'on y joue ; on voudrait voir restaurer le théâtre breton. En attendant mieux, on goûte beaucoup les poésies dialoguées. Les articles présentés sous cette forme ont toujours un grand succès.

3° Les articles sérieux, moraux, religieux même, d'une forme un peu sentencieuse, les maximes, citations, sentences, proverbes rimés, tout cela répond admirablement au tour d'esprit du lecteur breton.

La rédaction de la *Croix des Côtes-du-Nord* s'est inspirée de ces observations. Une bonne part de son texte breton est en poésie chantée, avec l'indication des airs, autant que possible. Un grand nombre des pièces ainsi publiées ont été apprises par cœur et se chantent maintenant couramment. Par exemple, toute la jeunesse de Plounérin sait et chante *Janed en ker*, odyssée d'une bretonne à Paris. A Bégard, une *Guerz* sur l'incendie de l'ancienne église fait fureur ; enfin le succès d'une chanson contre l'ivrognerie : *Hostaliri an tri gleve*, a montré tout le parti que l'on pourrait tirer de notre poésie populaire pour combattre l'alcoolisme.

Indépendamment des deux ou trois colonnes hebdomadaires en breton, la rédaction bretonne de la *Croix des Côtes-du-Nord* a essayé de publier des suppléments bretons sur feuilles volantes. Ces publications ont toujours eu un grand succès, mais elles sont malheureusement trop coûteuses. On a dû, par suite, renoncer à les faire paraître d'une façon régulière (1).

La petite bibliothèque bretonne à un sou s'est augmentée

(1) Depuis le commencement de l'année 1898, la *Croix des Côtes-du-Nord* publie régulièrement en supplément une feuille entièrement bretonne, en gros caractères, qui obtient un grand succès ; toutes les semaines, le nombre du tirage doit être augmenté.

de plusieurs volumes. Elle comprend maintenant dix petits livres, dont quatre illustrés. Pour les répandre, les éditeurs ont trouvé un auxiliaire précieux dans les prêtres bretons, et surtout dans les Pères missionnaires maristes. Les comités de la *Croix des Côtes-du-Nord* commencent aussi à en acheter. On compte également sur la direction des écoles libres. M. le chanoine Allo nous aide puissamment de ce côté ; les Frères de Ploërmel viennent de commander un millier de vies bretonnes de saint Antoine de Padoue pour leurs écoles et leurs noviciats, et nous espérons qu'ils continueront à nous prêter leur précieux concours.

La vente des petites brochures et quelques rares dons de personnes généreuses procurent les fonds nécessaires pour ces diverses publications. Les collaborateurs sont des élèves de Saint-Charles, des amis dévoués comme M. Ch. Guennou, le poète breton bien connu, et surtout des membres du clergé breton, qui contient dans ses rangs beaucoup de bons écrivains et de poètes remarquables. Nous pouvons citer MM. Letourneur, Ollivier, Rolland, Le Riguer, Allain, Even, Barz Méné-bré, Iann an aot, Gab Liskildry, Herminik, Gwennolaïk, Gwennael, sans parler des auteurs anonymes d'une foule de pièces intéressantes. De simples ouvriers ont fourni de bons articles et des poésies qui se font remarquer par une grande élévation de sentiments.

Toutes ces publications bretonnes paraissent en apparence de faible importance ; mais si nous songeons qu'elles ont déjà été répandues par milliers, nous pouvons à juste titre être fiers des premiers résultats obtenus par le Comité de préservation. Ces brochures contribuent d'une façon sensible à relever chez nous l'attachement à la patrie bretonne, le goût pour les choses de l'esprit naturellement très vif chez tous les peuples de langue celtique.

6° Cours de breton dans les collèges.

Nous parlerons peu de cette question du cours de breton dans les collèges. Le rapport élogieux rédigé par M. Loth, doyen de la Faculté des Lettres, qui a bien voulu prendre connaissance des travaux des élèves, est leur plus beau titre de gloire et nous fournit une éloquente confirmation de leur utilité. Aussi, votre Association a-t-elle voulu récompenser par des prix et des diplômes ces premiers succès.

Le professeur du cours de breton à l'école Saint-Charles de Saint-Brieuc est M. François Vallée, secrétaire de notre Comité de préservation.

Le professeur du cours de breton à l'Institution Notre-Dame de Guingamp, est M. l'abbé Le Clerc. Ce cours comprend 20 élèves et a déjà donné des résultats appréciables. Un des élèves a fourni à la *Croix des Côtes-du-Nord*, des articles bretons, qui témoignent d'une bonne connaissance pratique de la langue et d'une connaissance théorique déjà sérieuse.

Nous avons déjà signalé les travaux intéressants en breton et en gallois de M. Jaffrenou, élève de M. François Vallée.

Le cours du grand séminaire de Saint-Brieuc, dirigé avec tant de compétence et d'une façon si remarquable par M. Le Pennec, compte environ quatre-vingts élèves.

CONCLUSION

Nous demandons à l'Association bretonne d'approuver :

1° Un projet de concours au Congrès de 1898, sur la matière de l'enseignement breton dans les écoles primaires.

2° Un projet de réédition de l'abécédaire breton de Mgr David. Ce premier livre de lecture pourra être continué plus tard et complété par un manuel breton-français, édition complétée de Perrot ou réédition de Toullec.

3° Un projet de recueil de poésies bretonnes destinées à la fois a aider à l'éducation de l'enfant et à maintenir chez lui le goût de la langue et de la poésie bretonne. Une édition revue et augmentée du livre du Frère Polycarpe est en préparation.

Avant de livrer à l'impression ce rapport, que l'Association Bretonne a bien voulu approuver, nous ajouterons quelques mots au sujet du concours qu'apporte à notre œuvre M. Ernault, professeur à l'Université de Poitiers.

Il vient de publier chez M. R. Prud'homme, éditeur à Saint-Brieuc, une *Grammaire élémentaire* qui a déjà un légitime succès.

Ses notes et renseignements ont permis à M. François Vallée de résoudre pratiquement, pour les publications dont il s'occupe, la difficile question de la réforme orthographique et cela dans les meilleures conditions possibles. Le système adopté n'est nullement une sorte de compromis entre les divers systèmes empiriques préexistants ; c'est le fruit de travaux scientifiques. Il est basé sur l'étude de la langue, de son histoire et de ses lois.

C'est dans ce système orthographique qu'a été publiée une nouvelle édition de *Bue sant Anton* et un *Kelennadurez d'ar vugale*. La première de ces petites brochures est destinée à servir de livre de lecture dans les écoles, la seconde à remettre en lumière une poésie d'un caractère très élevé et chrétien, œuvre du Cher Frère Polycarpe. M. Vallée y a joint un petit recueil de ces poétiques prières bretonnes, que nos anciens missionnaires les Le Nobletz, les Maunoir, les Marzin savaient si bien adapter à toutes les circonstances de la vie, et qui, longtemps transmises par la tradition orale, tendent de nos jours à déserter le foyer breton, au grand détriment de la foi.

Enfin, le Comité est heureux d'annoncer la prochaine

apparition d'une *publication périodique* sur la lexicographie bretonne, sous la direction de M. Emile Ernault, le savant professeur de l'Université de Poitiers. Elle répandra le goût des études philologiques en Bretagne et elle établira des relations entre tous les celtisants. Une part spéciale sera faite au dialecte de Vannes.

L'année 1896-1897, qui vient de s'écouler, n'aura donc pas été stérile, et nous pouvons nous féliciter à bon droit des résultats obtenus. Le remarquable rapport sur la question des écoles, a montré aux membres de l'*Association bretonne* qu'il reste encore beaucoup à faire pour que nous remettions en son rang d'honneur et rétablissions dans son lustre la vieille langue bretonne. Elle a été apportée sur nos rivages armoricains par les moines et les guerriers qui ont fondé notre nationalité ; à travers les âges, elle a été l'instrument harmonieux par lequel nos ancêtres ont exprimé leurs pensées et chanté leurs joies ou leurs tristesses. Puissions-nous la défendre contre les attaques savantes dirigées contre elle ! Puissions-nous la sauver de la corruption ! Puissions-nous en faire un moyen de progrès et de culture morale pour nos compatriotes. C'est le but et la raison d'être du Comité de Préservation et de Propagation du Celtique armoricain, fondé par l'Association Bretonne.

NOTE SUR LE CONGRÈS DE LORIENT

Quelques mois après le Congrès de l'Association bretonne, l'Œuvre des Cercles catholiques organisait à Lorient un Congrès régional (octobre 1897), où la question du breton a été mise à l'ordre du jour, sur l'initiative de notre comité, puissamment secondé par des hommes qui, dans la circonstance, lui ont prêté leur concours. Les idées que l'Association

bretonne cherche à faire triompher ont été discutées et ont été adoptées. M. l'abbé Buléon a exposé avec clarté l'état de la question. Le R. P. du Lac, Mgr Dulong de Rosnay, ont défendu avec éloquence la cause du breton.

Les résultats pratiques de ce Congrès ont été considérables. Le Comité des écoles du diocèse de Vannes, comprenant quelle est l'importance de la question, et combien l'avenir des intérêts moraux et religieux de notre pays dépend d'une solution prompte et énergique, a pris l'initiative d'une réforme imposée *officiellement et hiérarchiquement*.

Le Comité a donc publié, *au nom de Monseigneur l'Evêque de Vannes*, un rapport circulaire, dans lequel Monseigneur impose à toutes les écoles qui dépendent de lui, l'*obligation* de donner en langue bretonne l'enseignement religieux, et exprime le désir de voir appliquer graduellement la méthode pédagogique recommandée par le Comité pour l'enseignement du français par le breton.

Le même rapport publie la promesse formelle que toutes les Congrégations enseignantes ont faite de se conformer aux ordres et aux désirs de l'évêque.

Conformément à ces idées, le Cher Frère visiteur de Quimper pour les Frères de la Salle, et le Cher Frère Lucien pour les Frères de la Mennais, ont élaboré le programme suivant, qui devra être appliqué sans tarder dans les écoles des diocèses de Quimper et de Vannes :

1° *Cours élémentaire.* — Prières, catéchisme et cantiques en breton.

Eléments de lecture bretonne.

Exercices de langage en breton avec application à la langue française ;

2° *Cours moyen.* — Prières, catéchisme, cantiques et éléments d'histoire sainte en breton.

Lecture bretonne, avec exercices de traduction orale en français.

Quelques éléments de grammaire bretonne donnés par le maître au cours des lectures.

3° *Cours supérieur.* — Catéchisme, cantiques, histoire sainte et évangile en breton.

Nombreux exercices de traduction orale et écrite.

Eléments de grammaire bretonne et française.

Ce programme, très bien conçu, rend dans l'éducation et l'instruction, à la langue bretonne, une place qu'on n'aurait jamais dû lui refuser, ainsi que l'a très bien expliqué M. l'abbé Buléon dans sa brochure sur *le Breton et les Ecoles*.

La méthode d'enseignement du français par le breton est la seule rationnelle. Comme l'écrivait Rollin : « C'est par la langue maternelle que doivent commencer les études. Les enfants comprennent plus facilement les principes quand ils les voient appliqués à une langue qu'ils entendent déjà, et cette connaissance leur sert d'introduction aux autres langues qu'on veut leur faire enseigner. »

L'Association bretonne pourra constater à Vannes, cette année, les premières applications et les premiers succès des programmes élaborés par le Cher Frère et par le Comité diocésain de Vannes.

498. — Saint-Brieuc, Imprimerie René PRUD'HOMME.